

Ludovic Frobert

Les

Lyon, 1831-1834

Canuts

ou la démocratie turbulente



# Les Canuts

ou la démocratie turbulente

**Lyon, 1831-1834**



À Robert Luc (1943-2017),  
journaliste canut

## PRÉFACE À LA 2<sup>e</sup> ÉDITION

La première édition de cet ouvrage fut publiée en septembre 2009 chez Tallandier. Épuisé depuis plusieurs années, *Les canuts ou La démocratie turbulente (1831-1834)* paraît donc à nouveau, à Lyon, aux éditions Libel.

Sa genèse remonte au début des années 2000 lorsque fut décidée la réédition critique, en ligne et périodique du premier journal des artisans en soierie de Lyon, *L'Écho de la fabrique*. Il s'est agi alors d'un projet collectif, dans lequel s'impliquèrent notamment Carole Boulai et Samantha Saïdi et qui se développa au sein du laboratoire TRIANGLE. *L'Écho de la fabrique* avait débuté sa parution le 30 octobre 1831, et le 30 octobre 2004 nous mettions en ligne, en mode texte, et en accès libre ce numéro 1 du journal des canuts, accompagné d'un appareil critique et de notes de contexte. Comme pour son original, la réédition fut donc hebdomadaire et s'échelonna de la fin 2004 à 2009. La collection de *L'Écho de la fabrique* (1831-1834), mais aussi celles de ses satellites, *L'Écho des travailleurs* (1833-1834), *La Tribune prolétaire* (1834-1835), *L'Indicateur* (1834-1835), jusqu'aux éphémères *L'Union des travailleurs* et *Le nouvel écho de la fabrique* publiés lors de l'été 1835, furent intégralement redonnées à la lecture<sup>1</sup>. Cette lecture concerna nos collègues historiens – au premier chef Maurice Tournier qui, le premier, nous avait signalé l'exceptionnalité de ce corpus –, mais aussi bien d'autres lecteurs. Ce fut en effet l'une des plus belles surprises de ce projet de constater qu'à la lecture hebdomadaire de *L'Écho de la fabrique* s'attachèrent peu à peu nos alliés croix-roussiens de la Maison des canuts, du Centre Michel-Marie Derrion, de Novembre des canuts/Compagnie du chien jaune, pour n'en citer que quelques-uns.

Le projet éditorial donna lieu à floraison de discussions et d'études critiques sur la Fabrique, les insurrections, les canuts et donc leurs journaux. En 2007, un colloque fut organisé à l'ENS-Lyon aboutissant peu après à la publication d'un recueil d'articles signés par historiens,

---

1 Voir ici le site : <http://echo-fabrique.ens-lyon.fr/>

philosophes, linguistes, économistes, littéraires<sup>2</sup>. En 2010, Simon Hupfel soutint une thèse de doctorat en économie, proposant une comparaison des industries de la soie à Lyon et à Londres lors du premier 19<sup>e</sup> siècle, et cette thèse obtint peu après le Prix du jeune chercheur de la Ville de Lyon<sup>3</sup>. D'autres articles furent publiés par la suite alors que dans le cadre de la première édition de LabelSoie (2011), une journée d'études était à nouveau consacrée au sujet, journée qui se déroula au musée Gadagne et donna lieu à la publication d'un autre recueil *Fabrique et insurrection à Lyon en novembre 1831*<sup>4</sup>. Enfin, autour de 2010, nous avons commencé avec mon ami George Sheridan à nous passionner pour les archives du prud'homme tisseur Pierre Charnier (1795-1857) dont les articles dans *L'Écho de la fabrique* portaient la belle signature du Solitaire du ravin<sup>5</sup>. Au-delà de ces suites « académiques », la disposition libre du texte de *L'Écho de la fabrique* continua à susciter toutes sortes d'initiatives originales. Robert Luc continua à en goûter et surtout à en faire partager l'esprit et la lettre dans ses bambanes à la Croix-Rousse, Valérie Zipper s'empara des rubriques apparemment austères sur les séances des prud'hommes pour en tirer matière à représentations théâtrales, alors que Raphaëlle Perret publiait une belle floraison rigoureusement commentée des « coups de navette » de *L'Écho*<sup>6</sup>, brèves satiriques, mordantes et souvent délectables qui clôturaient la page 8 du journal des canuts et dont l'une de mes préférées demeure : « Un prince a dit : « les intérêts des uns doivent être les intérêts des autres ». Les ouvriers sont toujours les *uns*, quand seront-ils donc les *autres* ? » (*L'Écho de la fabrique*, 22 janvier 1832).

*Les canuts ou La démocratie turbulente* reçut en 2011 le prix George Goyau de l'Académie française, et il connut dès sa parution une assez large réception. De nombreux sites en proposèrent des commen-

---

2 Ludovic Frobert (dir.), *L'Écho de la fabrique. Naissance de la presse ouvrière à Lyon, 1831-1834*, Lyon, ENS-Editions, 2010.

3 Simon Hupfel, *L'évolution comparée des manufactures de soieries de Lyon et de Londres, 1789-1848. Une approche institutionnaliste*, Thèse de sciences économiques, ENS-Lyon.

4 Ludovic Frobert, (dir.), *Fabrique et insurrection à Lyon en Novembre 1831*, Milan, Silvana Editoriale, 2014.

5 Ludovic Frobert et George Sheridan, *Le Solitaire du ravin. Pierre Charnier (1795-1857), prud'homme tisseur et canut de Lyon*, Lyon, ENS-Editions, 2014.

6 Raphaëlle Perret (ed.), « Les ouvriers ne seront plus des oranges-outans... » *Paroles ouvrières des canuts*, CNT-RP, 2015.

taires détaillés<sup>7</sup>. Dans *Libération* (17 décembre 2009) Dominique Kalifa signala opportunément en quoi cette littérature canuse qu'analysait le livre participait à la défense d'une « forme inventive de démocratie économique ». François Jarrige allait dans le même sens, indiquant judicieusement qu'une autre économie politique, artisanale et populaire, se mettait en place dans *L'Écho de la fabrique* contre les certitudes des experts économistes du temps férus de dérégulation et de hiérarchisation, prophètes de l'inéluctable passage de la manufacture dispersée, la Fabrique, à la manufacture concentrée. Comme le notait Jarrige, la théorie politique des canuts était « étroitement liée à l'organisation productive de la fabrique fondée sur un réseau complexe d'ateliers et sur la collaboration entre le chef d'atelier, ses compagnons et ses apprentis. Leur économie politique se voulait démocratique, car elle reposait sur la concertation. Elle privilégiait les solidarités de l'atelier et la recherche de l'autonomie plutôt que la modernité s'incarnant dans la spécialisation, la centralisation, et la hiérarchisation incessante »<sup>8</sup>. Plusieurs historiens américains soulignèrent à leur tour que l'ouvrage portait centralement sur cette économie politique des canuts – que l'histoire matérielle du journal aurait sans doute mérité plus de place –, mais que *La démocratie turbulente* venait ainsi compléter une riche historiographie où s'étaient illustrés outre-Atlantique Robert Bezucha, George Sheridan et Mary-Lynn Stewart-McDougall<sup>9</sup>.

Juste retour des choses : l'influence américaine était centrale dans la narration proposée par *Les canuts ou La démocratie turbulente*. Appuyée sur la lecture patiente – édition oblige – des quelque trois mille pages du journal, toute l'histoire de *L'Écho de la fabrique* y est aussi analysée comme une expérience au sens pragmatiste du terme. Et, l'ouvrage porte pour cela en épigraphe une saillie d'Albert Hirschman, « que Dieu nous rende la lutte des classes ! »<sup>10</sup> La remarque n'est nullement un éloge de l'antagonisme et une stigmatisation du consensus. C'est plutôt

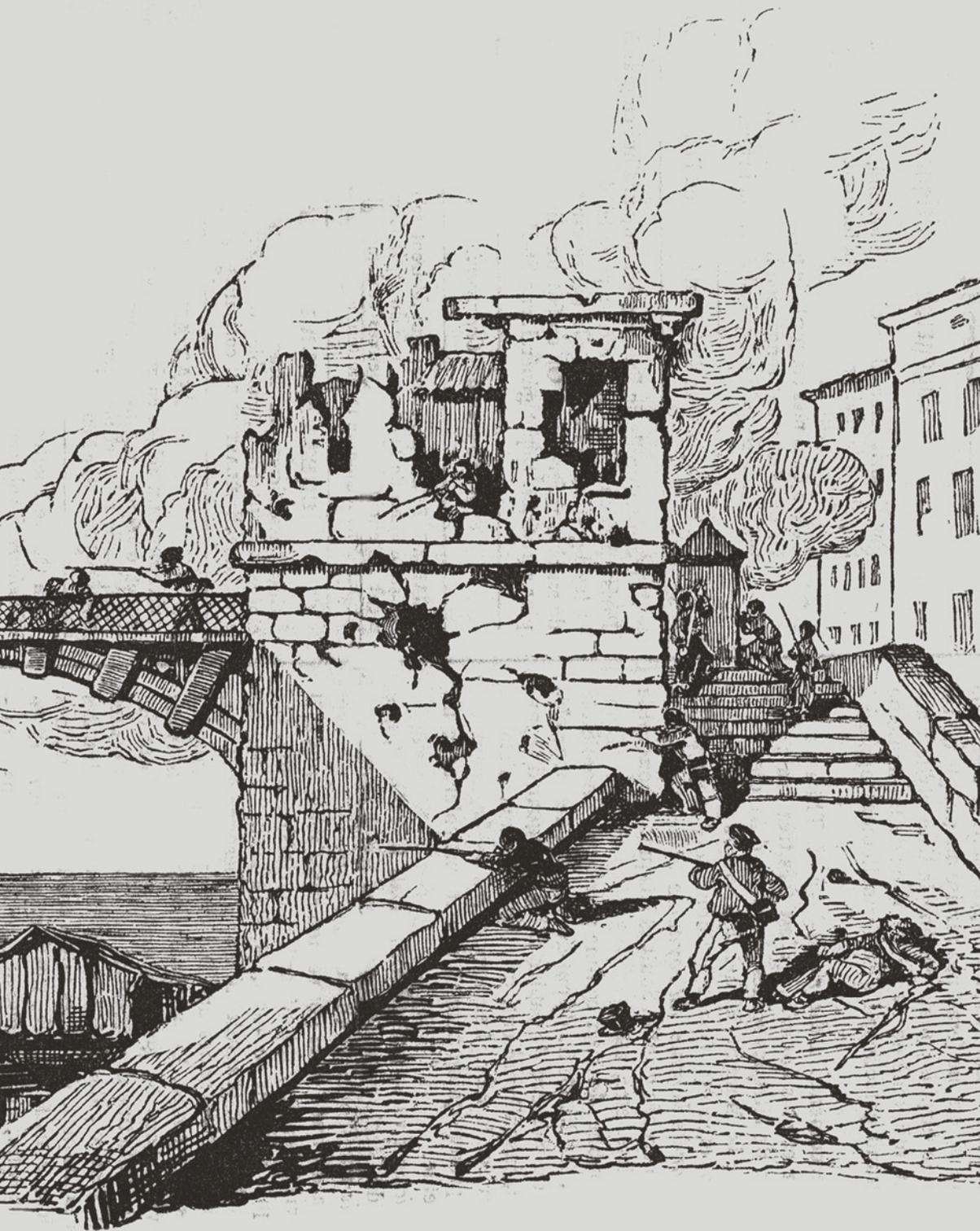
- 
- 7 Notamment, Olivier Cléach (<https://lectures.revues.org/992>), Jean-Pierre Payot (<https://clio-cr.clionautes.org/les-canuts-ou-la-democratie-turbulente-lyon-1831-1834.html>), Jean-Luc de Ochandiano (<https://jldeochandiano.wordpress.com/2010/01/17/lecture-les-canuts-ou-la-democratie-turbulente-de-ludovic-frobert/>), Nicolas Patin, ([http://www.nonfiction.fr/article-2844-\\_nous\\_tisserons\\_le\\_linceul\\_du\\_vieux\\_monde\\_.htm](http://www.nonfiction.fr/article-2844-_nous_tisserons_le_linceul_du_vieux_monde_.htm)).
- 8 François Jarrige, compte-rendu paru dans la *Revue d'histoire du 19<sup>e</sup> siècle*, n°40, 2010, p. 152-153.
- 9 John Merriman, compte-rendu paru dans *The American Historical Review*, vol. 115 (3), juin 2010, p. 900-901. Jonathan Beecher, compte-rendu paru *H-France Review*, vol. 10, octobre 2010.
- 10 Albert Hirschman, « Des conflits sociaux comme piliers d'une société démocratique de marché », in A. Hirschman, *Un certain penchant à l'autosubversion*, Paris, Fayard, 1995.

une invitation à enquêter sur ce qui se situe entre ces extrêmes, ce que permettent peut-être d'expérimenter de façon privilégiée les conflits sociaux, conflits divisibles à la différence des conflits ethniques, de castes, de races, ou religieux, ces derniers conflits non-divisibles dont la résolution ne peut être que la soumission ou l'annihilation de l'autre. Ce sont de ses études classiques sur le développement économique, notamment en Amérique Latine, qu'Hirschman a tiré cette connaissance des conditions fragiles, presque cristallines, et pourtant cruciales de l'apprentissage du compromis politique grâce aux conflits sociaux<sup>11</sup>. Conditions subtiles et constamment évolutives en matière d'équilibration des rapports entre acteurs, de délibération, de participation, de prise de parole, de garanties : cela pour faire continûment progresser l'apprentissage du compromis. Car sinon, il n'y a que peu ou pas d'alternative, hors la guerre ou la dictature, ou les deux. Problèmes similaires que se posaient, à mon sens, dès leur époque les journalistes canuts de *L'Écho de la fabrique*. Confrontés au risque programmé par les experts de disparition de la Fabrique, à la violence d'une dérégulation économique qui consacrait le rapport asymétrique de gré à gré entre le négociant et le tisseur, aux inégalités vertigineuses de richesses et de pouvoir qui en résultaient, recréant de véritables castes, les canuts formulaient des exigences opportunes : le droit de se rassembler pour s'indiquer et s'épauler dans la cadre du mutuellisme, le droit d'engager collectivement un dialogue constructif avec le groupe des négociants dans un lieu privilégié, le conseil des prud'hommes, dont la philosophie n'était pas de juger, mais, justement, de concilier. C'est ce germe de la *conciliation* – intermédiaire entre l'antagonisme et le consensus –, que l'économie politique des canuts estimait possible collectivement de patiemment et continûment cultiver, au sein des prud'hommes, mais aussi, pourquoi pas, au-delà des prud'hommes. Et c'est cet espoir politique, économique et social qu'exprimaient les pages de *L'Écho de la fabrique*.

---

11 Sur ce point, Cyrille Ferraton et Ludovic Frobert, *L'Enquête inachevée. Introduction à l'économie politique d'Albert Hirschman*, Paris, Presses universitaires de France, 2003.





**« Que Dieu  
nous rende  
la lutte  
des classes ! »**

Albert Hirschman,  
*Un certain penchant à l'autosubversion*,  
1995.



Vue de Lyon après l'insurrection de 1834.

Extrait du journal *Le Charivari*, 15 mai 1834. Lyon, musées Gadagne

# Introduction

Le 21 novembre 1831, les canuts de Lyon, arborant rapidement un drapeau noir sur lequel figure l'inscription « Vivre en travaillant ou mourir en combattant », descendent en armes les pentes de la Croix-Rousse, obligent la garnison à faire retraite, et prennent finalement le contrôle de la ville. L'événement fait grand bruit partout en Europe. À Londres, par exemple, le *Poor Man's Guardian*, le journal radical d'Henri Hetherington, se félicite du camouflet administré au pouvoir orléaniste qui, déjà, déprime les espoirs émancipateurs nés de juillet 1830, et il salue la « conquête » [capture] de Lyon par les ouvriers<sup>1</sup>. L'étonnement croît encore lorsque, une semaine durant, alors que les troupes commandées par le prince d'Orléans et par le maréchal Soult convergent vers Lyon, ces chefs d'atelier et compagnons en soierie gouvernent efficacement la ville, la préservent du chaos, avant de se retirer devant les autorités. Une trentaine de mois plus tard, les ouvriers se soulèvent à nouveau et les combats plus violents vont durer tout au long d'une « sanglante semaine ». Lyon est désormais entourée de fortifications tournées vers la ville et les canuts et leurs alliés sont attendus, espérés, par des autorités civiles et militaires renforcées, avides d'effacer l'affront de novembre 1831. Les 9-11 avril 1834, la révolte remporte quelque succès, mais les jours suivants, les groupes d'insurgés sont canalisés, séparés et isolés les uns des autres. Les différentes poches de résistance, notamment dans les quartiers de la Guillotière et de Vaise et sur la place des Cordeliers, sont alors méthodiquement réduites par les soldats. Le 14 avril, cernée et menacée d'être bombardée et rasée, la Croix-Rousse capitule et le jour suivant la troupe pénètre dans le faubourg.

---

1 *Poor Man's Guardian. A Weekly Paper for the People, Published in Defiance of «Law», to Try to the Power of «Right» Against «Might»*, numéro du 3 décembre 1831.

Les insurrections de Lyon ont longtemps été considérées comme inaugurant les premières conflagrations violentes entre le capital et le travail. On connaît les mots de Karl Marx et de Friedrich Engels faisant des canuts les premiers spartakistes des temps capitalistes nouveaux<sup>2</sup>. À ce titre, la lecture des événements lyonnais a longtemps offert un double regard sur les canuts : pour les uns, ils demeuraient des barbares incapables de comprendre le monde moderne qui se mettait alors progressivement en place autour d'eux, et dès lors, ils représentaient un danger à surveiller et à corriger, constamment; pour les autres, ils dessinaient un premier schéma, imparfait et imprécis, d'une classe de travailleurs qui allait incessamment conquérir, par la force puisqu'il le fallait, sa place et ses droits. Les deux lectures offraient un point commun; les canuts étaient situés hors de leur temps, scories ou esquisses.

À ces lectures peuvent, déjà, être opposées les constatations faites par Louis René Villermé au milieu des années 1830. Non que les observations de ce médecin, hygiéniste, soient miraculeusement objectives et hors des premiers questionnements sur les masses dangereuses propres alors aux notables de juillet. Mais des faits sont pointés lors de son enquête, des faits qui, d'une part, permettent de nuancer les commentaires féroces relatifs au caractère dégradé tant au physique qu'au moral des insurgés lyonnais, d'autre part, aident à comparer leur situation sociale, morale, politique, avec celle nettement moins enviable, terrible en fait, de leurs collègues ouvriers enfermés dans les manufactures concentrées du nord et de l'est de la France. Villermé, glanant ses informations de Saint-Georges à la Croix-Rousse, observe une ville industrielle où l'on dénombre quelque 30 000 métiers à tisser la délicate soie, une ville en plein développement et où les ouvriers sont «sobres, polis, raisonnans», mais aussi «hommes d'énergie» et de combat, paraissant même presque, au final, et de façon sans doute quelque peu dérangement pour l'enquêteur, des «bourgeois aisés». D'ailleurs, Villermé écrit que «loin d'être dégradés au moral comme on l'a dit, et d'une intelligence si bornée, ce sont au contraire des hommes plus avancés dans la véritable civilisation», pour poursuivre encore, que, décidément, ces canuts sont

---

2 Concernant cette référence à Spartacus : analysant pour la *Nouvelle Gazette rhénane* les luttes de juin 1848 en France, Friedrich Engels avait écrit : «L'histoire ne nous offre que deux moments ayant quelque ressemblance avec la lutte qui continue probablement en ce moment à Paris : la guerre des esclaves de Rome et l'insurrection lyonnaise de 1834», in Karl Marx, *Les Luttes de classe en France (1848-1850)*, suivi de : *Les Journées de juin 1848 par Friedrich Engels*, Paris, Éditions sociales, 1967. Relevons que, au printemps 1832, Marius Chastaing signera Spart... la série d'articles «Économie sociale» publiée dans *L'Écho de la fabrique*.

même plus avancés « que ne le sont beaucoup d'hommes élevés par leur fortune ou leur position sociale, au-dessus du rang d'ouvrier<sup>3</sup> ».

Aux relevés de Villermé fait écho une historiographie moderne sur les premiers travailleurs de l'ère industrielle qui, en bref, un siècle et demi plus tard, allait emboîter les pas d'Edward Thompson. Étudiant les débuts de la classe ouvrière anglaise autour de 1830, portant en priorité attention à sa culture, produit de valeurs partagées dans les routines, mais tout autant dans les luttes et conflits, Thompson invitait à y lire une véritable création : « La classe ouvrière n'est pas apparue comme le soleil à un moment donné. Elle a été partie prenante de sa propre formation<sup>4</sup>. » Les travaux historiques ultérieurs ont approfondi cette intuition sensible à l'autonomie ouvrière dans deux directions. On a souligné la dimension *politique* de cette création. Plusieurs chantiers ont été fouillés : on a mieux mesuré l'impact des événements, les révolutions surtout, 1789, 1830 et 1848, leurs acquis en matière de citoyenneté civile, politique, économique, mais tout autant leurs valeurs, leurs discours, leurs symboles ; on a fait justice du caractère prétendument utopique des attentes et projets portés par ces travailleurs ; on a montré comment l'exigence d'autonomie les a conduits à s'emparer des nouvelles libertés pour les exploiter ; on a insisté sur la volonté qu'ils avaient de se réapproprier leur culture – les mots, les images, les chansons –, de la formuler, de la valoriser et de l'exploiter à leur profit. Mais l'historiographie récente est également revenue sur la condition *économique* exacte de ces premiers ouvriers pour découvrir qu'elle différait assez nettement de celle emblématique de l'ouvrier moderne dont la condition fut inaugurée un peu plus tard par la généralisation des premières manufactures concentrées. Vers 1830, c'est encore le métier qui prime et ces travailleurs, artisans plus qu'ouvriers, vont agir pour le protéger quitte à l'adapter continûment, et par là, conserver leur maîtrise des savoirs et savoir-faire, leurs codes moraux et leurs solidarités singulières<sup>5</sup>.

---

3 Louis René Villermé, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, Paris, J. Renouard, 1840, p. 367 et p. 369.

4 Edward P. Thompson, *La Formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Gallimard-Le Seuil, 1988, p. 13.

5 Deux travaux de synthèse en français : Gérard Noiriel, *Les Ouvriers dans la société française (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Le Seuil, 1986 ; Alain Dewerpe, *Le Monde du travail en France (1800-1950)*, Paris, Armand Colin, 1989. En anglais, voir les contributions sur le sujet dans : Ira Katznelson et Aristide Zolbert (eds.), *Working-Class Formation. Nineteenth-Century Patterns in Western Europe and the United States*, Princeton University Press, 1986 ; Steven Kaplan et Cynthia Koepp (eds.), *Work in France: Representations, Meaning, Organization and Practice*, Ithaca and London, Cornell University Press, 1986.

Ces enseignements généraux valent donc éminemment pour Lyon et ses canuts dans la période qui suit immédiatement les Trois Glorieuses de juillet\*. Ici, quelques traits supplémentaires doivent être rapidement tracés.

Sur le plan politique, le centralisme croissant ne joue qu'en partie, et Lyon, après 1830, donne un nouvel élan à son identité propre, celle d'une véritable cité ayant bénéficié longtemps d'une réelle autonomie municipale : une identité forgée par le souvenir de l'âge d'or des franchises, par celui du siècle récent et dramatique de la ville lors de la période révolutionnaire, siècle qu'avait précédé aussi, au printemps 1793, un nouvel élan du fédéralisme<sup>6</sup> : « L'histoire de Lyon, résumera un peu plus tard Édouard Aynard mentionnant l'exemple des cités italiennes et de la Hollande, est celle d'une petite république municipale et marchande<sup>7</sup>. » Idées et pratiques du *self-government*<sup>8</sup> sont indissociablement liées à la vitalité économique de la cité<sup>9</sup>, berceau de « l'industrialisme républicain », constatera Jules Michelet en 1833<sup>10</sup>.

Lyon est donc encore la ville du travail et tout tourne là autour de l'activité de la « fabrique ». Le terme désigne l'industrie de la soie qui s'est implantée durant le siècle des grandes foires<sup>11</sup>. C'est en 1536 que François I<sup>er</sup> inquiet, après Louis XI, de la suprématie des marchands italiens sur le très lucratif commerce des tissus a accordé, parmi d'autres aides, protections et exemptions, le privilège de la fabrication des étoffes d'or, d'argent et de soie à la ville de Lyon. Dès 1540, à l'initiative notamment d'Étienne Turquet, les soyeux entrent dans les corps et métiers de la cité. L'octroi des premiers règlements, la mise au point par Claude

---

\* 27, 28 et 29 juillet 1830 : à la suite de trois journées révolutionnaires, Charles X doit abdiquer le 2 août. Louis-Philippe, duc d'Orléans est nommé lieutenant général du Royaume puis, la Charte constitutionnelle révisée le 9 août, il est intronisé roi des Français.

6 Sur ces aspects, Pierre-Yves Saunier, *L'Esprit lyonnais XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, CNRS Éditions, 1995 ; Françoise Bayard et Pierre Cayez (dir.), *Histoire de Lyon*, livre III : *Du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Éditions Horvath ; Bruno Benoit, *L'Identité politique de Lyon. Entre violences collectives et mémoire des élites (1786-1905)*, Paris, L'Harmattan, 1999.

7 Chambre de commerce de Lyon, *Compte-rendu des travaux de l'année 1896*, Lyon, Imprimerie du salut public, 1897, p. 319, cité dans B. Benoit, *op. cit.*, p. 174.

8 Sur cet aspect à Lyon, voir les nombreuses références dans P. Y. Saunier, *L'Esprit lyonnais, op. cit.*, notamment 3<sup>e</sup> partie.

9 Sur la situation économique générale de Lyon dans cette période, Pierre Cayez, *L'Industrialisation lyonnaise au XIX<sup>e</sup> siècle : Du grand commerce à la grande industrie*, 2 vol., Lille, Atelier de reproduction des thèses, 1979.

10 Jules Michelet, *Tableau géographique de la France* [1833], Paris, Lacroix, 1875, p. 48.

11 Justin Godart, *L'Ouvrier en soie : monographie du tisseur lyonnais : étude historique, économique et sociale*, Lyon, imp. E. Nicolas, 1899 ; Ernest Pariset, *Histoire de la fabrique lyonnaise : étude sur le régime social et économique de l'industrie de la soie à Lyon depuis le XVI<sup>e</sup> siècle*, Lyon, imp. A. Rey, 1901.

Dangon vers 1605 du métier à la grande tire qui positionne les soyeux lyonnais sur le secteur des façonnés\*, la mobilisation d'un système de crédit et de banques rodé auparavant dans le cadre des foires, la bienveillante attention de plusieurs autorités, en particulier Colbert au xvii<sup>e</sup> siècle, favorisent tout au long des deux siècles suivants l'essor de l'industrie de la soie, sa suprématie sur l'économie locale. Au tournant 1800, la fabrique est une industrie florissante, une industrie de pointe, qui occupe à la veille de la Révolution quarante mille travailleurs à Lyon et dans ses trois faubourgs de la Croix-Rousse, de Vaise et de la Guillotière, et qui à partir de 1815 va connaître un taux annuel de croissance de loin supérieur au taux national. C'est également une industrie ouverte qui rayonne sur les marchés lointains. Les exportations des précieuses soieries lyonnaises s'orientent vers l'Italie et l'Allemagne jusqu'à 1815, les décennies suivantes enregistrant le développement du marché anglais et surtout du marché américain, les négociants allant même ouvrir des filiales jusqu'à Mexico, Rio de Janeiro ou Buenos Aires. Ici, les commissionnaires et négociants ont très tôt révolutionné les stratégies de vente, généralisant dès le second tiers du xviii<sup>e</sup> siècle la pratique des échantillons, réfléchissant à la différenciation qualitative des produits et à leur rythme optimal de renouvellement, veillant à la plus parfaite formation des dessinateurs et autres concepteurs<sup>12</sup>. Sur le plan productif, la fabrique fonctionne sur un modèle singulier, ce qui est souvent rappelé par les observateurs ; ainsi, au début des années 1830, voulant familiariser le nouveau préfet Antoine Gasparin à l'organisation de leur industrie, les notables de la chambre de commerce de Lyon noteront : « La production des tissus de soie n'est pas, comme celles des autres tissus, concentrée dans quelques grands ensembles réunissant des masses d'ouvriers [...]. La production dont il s'agit se répartit, au contraire, entre plusieurs centaines de maisons qui reçoivent, en premier lieu, les commandes des mains des commissionnaires, leurs intermédiaires avec les pays de consommation. Elle est ensuite distribuée par chaque maison entre des chefs d'atelier qui, possédant chacun un ou plusieurs métiers exploités par eux-mêmes ou par des ouvriers logés chez eux, sont de fait

---

\* Dans son *Histoire des insurrections de Lyon en 1831 et 1834* (Lyon, L. Perrin, 1834), Jean-Baptiste Montfalcon explique qu'il s'agit d'étoffes « dans lesquelles l'or est allié à la soie, ou dont le tissu présente aux yeux des fleurs, de riches compartiments, des dessins divers ».

12 Carlo Poni, « Fashion as Flexible Production: The Strategies of the Lyons Silk Merchants in the Eighteenth Century », in Charles Sabel and Jonathan Zeitlin (dir.), *World of Possibilities: Flexibility and Mass Production in Western Industrialization*, Cambridge University Press, 1997, p. 37-74.



**TABLEAU**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

**TABLEAU**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

Les noms des lieux sont en italique. Les noms des rues sont en romain. Les noms des places sont en romain. Les noms des ponts sont en romain. Les noms des églises sont en romain. Les noms des collèges sont en romain. Les noms des écoles sont en romain. Les noms des hôpitaux sont en romain. Les noms des prisons sont en romain. Les noms des casernes sont en romain. Les noms des forts sont en romain. Les noms des bastions sont en romain. Les noms des remparts sont en romain. Les noms des murailles sont en romain. Les noms des fossés sont en romain. Les noms des canaux sont en romain. Les noms des rivières sont en romain. Les noms des lacs sont en romain. Les noms des étangs sont en romain. Les noms des sources sont en romain. Les noms des fontaines sont en romain. Les noms des puits sont en romain. Les noms des moulins sont en romain. Les noms des usines sont en romain. Les noms des manufactures sont en romain. Les noms des ateliers sont en romain. Les noms des magasins sont en romain. Les noms des boutiques sont en romain. Les noms des maisons sont en romain. Les noms des hôtels sont en romain. Les noms des palais sont en romain. Les noms des châteaux sont en romain. Les noms des forts sont en romain. Les noms des bastions sont en romain. Les noms des remparts sont en romain. Les noms des murailles sont en romain. Les noms des fossés sont en romain. Les noms des canaux sont en romain. Les noms des rivières sont en romain. Les noms des lacs sont en romain. Les noms des étangs sont en romain. Les noms des sources sont en romain. Les noms des fontaines sont en romain. Les noms des puits sont en romain. Les noms des moulins sont en romain. Les noms des usines sont en romain. Les noms des manufactures sont en romain. Les noms des ateliers sont en romain. Les noms des magasins sont en romain. Les noms des boutiques sont en romain. Les noms des maisons sont en romain. Les noms des hôtels sont en romain. Les noms des palais sont en romain. Les noms des châteaux sont en romain.



à la tête de petites manufactures dont la réunion compose à proprement parler la fabrique de Lyon<sup>13</sup>.» Or, contrairement à ce qu'a longtemps enseigné un certain évolutionnisme industriel liant son diagnostic aux progrès de la division du travail et à la concentration économique, ce modèle n'est alors ni obsolète, ni irrationnel. L'industrie de la soie est en effet *organisée* et son modèle est celui de la manufacture dispersée<sup>14</sup>. C'est une économie performante, une économie de variété, soucieuse de qualité et d'innovation, attentive à s'adapter (en l'anticipant ou même en le créant) aux flux changeants d'une mode nationale et internationale portant le plus souvent sur des étoffes de très haute valeur. Si la production repose sur un réseau complexe d'ateliers où battent quelques métiers et où le travail suite à la commande du marchand-fabricant se divise ensuite de façon complexe, suivant les mille nuances du produit demandé, entre le chef d'atelier, ses compagnons, ses apprentis, il n'y a pas régulation décentralisée, individuelle et spontanée. Ce sont, au contraire, transactions et institutions<sup>15</sup> qui sont au cœur de la régulation de la fabrique : un véritable bricolage mixant l'individuel et le collectif, l'intentionnel et l'inintentionnel permet à cette industrie de s'adapter en inventant des formes singulières de régulation. Dans les faits, l'évolution de la fabrique a alors été rapidement pensée par ses acteurs et par les pouvoirs locaux en termes de *développement*, c'est-à-dire en termes de

---

13 Cité dans Jacques Canton-Debat, *Un homme d'affaires lyonnais : Arlès-Dufour (1797-1872)*, thèse de doctorat en histoire, université Lyon 2, 2000, p. 77.

14 Un modèle de manufacture dont la notion datée de *sweating system* trahit les principales caractéristiques, la cohérence et le degré d'adaptation aux contraintes économiques de ce temps. Sur ce point, Alain Cottureau a noté : « Au sens le plus large, une manufacture collective est un ensemble localisé de systèmes de production situés de manière complémentaire sur la chaîne de valeur (le produit des uns est la consommation intermédiaire des autres, etc.). Les manufactures collectives diffèrent selon la composition des systèmes productifs qu'elles intègrent, selon le type de relations entre les unités qu'elles comprennent et selon l'étendue du domaine partagé qu'elles régulent. »

15 Les deux termes sont utilisés ici au sens où les entendait « l'ancienne économie institutionnelle » défendue notamment par John Rogers Commons et qui tirait une large part de son inspiration de la philosophie pragmatiste. La transaction, pour reprendre ici la présentation de Bruno Théret, est « l'ensemble des règles opérantes (*working rules*) issues de l'action collective qui stabilisent la contradiction entre les deux dimensions fondamentales de toute transaction entre personnes que sont le conflit et la coopération. Le fait que deux personnes étrangères l'une à l'autre entrent en transaction signifie en effet, pour Commons, qu'elles sont à la fois dans un état d'interdépendance de fait, et donc dans l'obligation de coopérer, et en opposition *a priori* sur les termes de la transaction. L'institution est dans cette perspective ce qui permet aux transactions de s'opérer et de se reproduire dans le temps en maintenant dans les limites de l'une et de l'autre la tension dynamique entre ses deux dimensions de base » (Bruno Théret, « Nouvelle économie institutionnelle, économie des conventions et théorie de la régulation : vers une synthèse institutionnaliste », *La Lettre de la régulation*, décembre 2000, p. 1-5).

volonté politique de transformation et aménagement du milieu<sup>16</sup>. Cela a concerné au premier chef la gestion de l'innovation, cruciale pour cette industrie. C'est ainsi dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, dans l'environnement pourtant confiné des corporations, qu'est déjà mise en place une véritable politique d'innovation impliquant la municipalité et les principaux acteurs de la fabrique; l'innovation est ainsi indissociablement technologique et institutionnelle<sup>17</sup>. La véritable formulation des enjeux politiques de ces transactions économiques dans le cadre du métier n'interviendra qu'après 1789. Ce sont dans les quinze années qui suivent la Révolution que, soucieux de remédier aux désordres industriels résultants du vide créé par la loi Le Chapelier prohibant association et coalition de métiers, s'appuyant sur des institutions neuves, du tribunal réformé des arts et métiers (1790-1791) au premier conseil des prud'hommes (1806-1807), et sollicitant le nouvel esprit des droits de l'homme prohibant tous les rapports de subordination de personne à personne, le milieu de la fabrique revient de façon décisive sur certaines asymétries de pouvoir léguées par le XVIII<sup>e</sup> siècle entre les deux acteurs centraux de la fabrique, maîtres-marchands et maîtres-ouvriers. Ce mouvement va conduire graduellement, par expérimentations successives, à la mise en fonctionnement d'un vrai paritarisme, à la reconnaissance de la légitimité de la vie jurisprudentielle des activités de la profession et à une suite d'accords collectifs pour définir un véritable code de la fabrique régulant les

---

Le cas de la grande fabrique, poursuit Cottureau, est archétypal dans la mesure où il combine trois dynamismes étroitement connectés : « Ce système optimise labilité et flexibilité de la production ; il permet donc de répondre (ou d'anticiper) une demande changeante de produits variés ; son marché fonctionne sur la base d'ordres qui donnent lieu à des enchères : les acteurs sont "faiseurs" et non "preneurs" de prix. » Il s'agit donc d'une économie de variété, de réseau et d'incessantes et multiples négociations (Alain Cottureau, « *The Fate of Collective Manufactures in the Industrial World: The Silk Industries of Lyons and London 1800-1850* », in C. F. Sabel and J. Zeitlin, *World of Possibilities. op. cit.*, p. 75-152. Voir également Charles Sabel et Jonathan Zeitlin, « *Historical Alternatives to Mass Productions: Politics, Markets and Technology in Nineteenth Century Industrialization* », *Past and Present*, n° 108, 1985, p. 133-176.

- 16 Alain Touraine a relevé que développer implique de se référer « à la volonté qu'ont les acteurs sociaux, ou mieux politiques, de transformer leur société... le développement est une politique », Alain Touraine, « Qu'est-ce que le développement ? », *L'Année sociologique*, n° 42, 1992, p. 46. Albert Hirschman, proche de l'inspiration institutionnaliste, explique que « le problème du développement consiste à susciter et à encourager l'action humaine dans une certaine direction », *Stratégie du développement économique*, Paris, Éditions ouvrières, 1964, p. 38.
- 17 Le fait a été souligné pour cette période par Lilliane Hilaire-Pérez qui, analysant le modèle d'innovation collective lyonnais mis en place au XVIII<sup>e</sup> siècle pour adapter la fabrique aux évolutions du marché international, soulignait l'implication des acteurs tant publics que privés, notamment dans les domaines de la conception, financement et incitation; Lilliane Hilaire-Pérez, « *Inventing in a World of Guilds: The Case of Silk Fabrics in Eighteenth-Century Lyon* », in Stephen Epstein and Maarten Prak (ed.), *Guilds, Innovation, and the European Economy (1500-1800)*, 2007.

tarifs, les conditions d'accès à la profession, les régimes de prêt et d'endettement. Durant cette période, l'industrie lyonnaise de la soie inaugure alors, comme l'a magistralement expliqué Alain Cottureau, « des formes de régulation des métiers d'inspiration démocratique, s'opposant [...] au jacobinisme comme au libéralisme économique<sup>18</sup> ». Après 1807, ces formes de régulation à l'intérieur des métiers se diffuseront, le nombre de cas traités aux prud'hommes s'accroissant par exemple très rapidement et enregistrant une très forte proportion de conciliations. Le paysage institutionnel reflète cette évolution et il n'est alors pas surprenant de voir le mutuellisme s'implanter précocement; ce sont les chefs d'atelier en soie qui, après quelques tâtonnements, créent en 1828 le « Devoir mutuel », devoir de surveillance et réforme des abus industriels, d'indication et d'information, d'assistance et de secours mutuels entre canuts<sup>19\*</sup>.

1830 n'est donc pas le point de départ absolu du mouvement social lyonnais. Cette période inaugure pourtant une situation nouvelle, ce dont témoignent directement les explosions de novembre 1831 et avril 1834<sup>20</sup>, épisodes que les observateurs auront d'ailleurs bien du mal à nommer parlant ici de « troubles », là « d'événements », là encore « d'insurrection ». Il faut bien ici à la fois reconnaître les continuités et repérer les ruptures : comprendre notamment comment certaines aspirations, certains espoirs, certaines habitudes nés, testés puis stabilisés depuis

- 
- 18 Alain Cottureau, « La désincorporation des métiers et leur transformation en publics intermédiaires : Lyon et Elbeuf 1790-1814 », in S. Kaplan et P. Minard (dir.), *La France malade du corporatisme? XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Belin, 2004.
- 19 Sur la naissance et l'évolution du mutuellisme lyonnais, outre les travaux classiques de Fernand Rude (voir note suivante), il faut mentionner surtout les travaux pionniers de George J. Sheridan, notamment, « Aux origines de la mutualité en France », *Revue de l'économie sociale*, juillet-septembre 1984; voir aussi Lori R. Weintraub, « Du mutuellisme lyonnais à la mutualité républicaine : espaces et valeurs de la solidarité 1804-1914 », in *L'Esprit d'un siècle, Lyon 1800-1914*, Lyon, Fage Éditions, 2007, p. 202-213.
- \* « Le but du mutuellisme est indication, secours et assistance : tels sont les devoirs de chaque membre. En conséquence, le but du mutuellisme est donc entre tous ses fondateurs et ceux qui seront reçus frères : 1° De s'indiquer avec franchise et loyauté, mutuellement et généralement, tout ce qui peut leur être utile et nécessaire concernant leur profession; de se secourir par le prêt d'ustensiles autant que possible, et pécuniairement au moyen de cotisations dans des malheurs arrivés à l'un d'eux (incendie, mort subite, etc.); 3° de s'assister de leur attention, de leur amitié et de leurs conseils, et lors de leurs funérailles et celles de leurs épouses, en se regardant et traitant comme des frères jusque-là », Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, Paris, Baillière, 1877, tome 4, p. 486).
- 20 Sur cette période, les références demeurent : Fernand Rude, *L'Insurrection lyonnaise de novembre 1831 : le mouvement ouvrier à Lyon de 1827 à 1832* [1944], 2<sup>e</sup> édition, Paris, Anthropos, 1969; du même, *Les Révoltes des canuts 1831-1834*, Paris, François Maspero, 1982. Robert J. Bezucha, *The Lyon Uprising of 1834, Social and Political Conflict in the Early July Monarchy*, Cambridge, Harvard University Press, 1974. Sur cette question d'événement, et sur l'apparition à cet instant d'une véritable « pensée critique », voir les analyses de Michèle Riot-Sarcey, *Le Réel de l'utopie*, Paris, Albin Michel, 1998.

une vingtaine d'années dans cette démocratie souterraine d'ateliers ont pu un court moment se sentir reconnus, et encouragés par le contexte politique des lendemains de juillet, puis, tout aussitôt, et de façon incompréhensible pour ces canuts, réprimés et étouffés par ce même contexte prétendument libéral, au nom même des nouvelles libertés acquises. Au plan national, on le sait, deux tendances vont se heurter au lendemain des Trois Glorieuses. D'un côté, la Révolution de juillet, révolution des libertés, sanctionne les progrès nets des différentes formes de citoyenneté et encourage de nouvelles réalisations<sup>21</sup>. Sur le terrain économique et social, en quelques mois, les ouvriers découvrent et expérimentent les premières formes d'association, se saisissent et commencent à transformer l'idée de peuple souverain, caressent l'espoir d'une participation prochaine et croissante au gouvernement d'ensemble de ces nouvelles sociétés industrielles dont ils se rangent, eux producteurs, parmi les principaux acteurs<sup>22</sup>. D'un autre côté, dès l'installation du parti de la «résistance» au pouvoir – le ministère Casimir Perier de mars 1831 –, se développe une rhétorique conservatrice qui va imposer le règne frileux des notables.

À Lyon, ce heurt va prendre une tournure particulière et l'affrontement se concentrer sur le terrain industriel, et plus spécialement, sur l'avenir de la fabrique. En 1829, les négociants adressent un mémoire au roi expliquant que l'apparente robustesse de la fabrique n'est qu'illusion, que cette industrie est déjà frappée par un processus souterrain de «décadence», et que sa composition originale est dépassée au regard d'une concurrence étrangère croissante<sup>23</sup>. Ce discours sur le déclin de la fabrique, sur la vétusté de son modèle productif va être une constante de la période dans les cercles officiels, négociants et autorités<sup>24</sup>. Une autre révolution, industrielle, dit-on alors, est en cours et paraît imposer un modèle productif nouveau, unique, déjà souverain dans le domaine du coton. Un modèle prévoyant la délocalisation des activités vers les cam-

---

21 Maurice Agulhon, «1830 dans l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle français», *Histoire vagabonde*, vol. II, Paris, Gallimard, 1988. Évoquant ces années 1830-1834, il note : «Pour l'éveil de la démocratie, au plein sens du mot, qui suppose que se rencontrent de façon plus qu'occasionnelle le peuple et la politique, ce furent peut-être les années les plus importantes du siècle», p. 26.

22 Voir ici surtout William H. Sewell, «La confraternité des prolétaires : conscience de classe sous la monarchie de Juillet», *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 36 (4), 1981, p. 650-671.

23 *Mémoire adressée à son excellence le ministre du Commerce et des Manufactures par les fabricants d'étoffes de soie de la ville de Lyon*, Lyon, Imprimerie de Gabriel Rossary, 1829.

24 Voir ici annexe 1.

\* Économiste classique anglais, David Ricardo a publié les éditions successives *Des principes de l'économie politique et de l'impôt* entre 1817 et 1821. Partisan radical du libre-échange, théoricien du «prix naturel du travail» s'établissant sur un marché de concurrence, ses arguments influencent alors le débat public anglais.

pagnes et le rassemblement des ouvriers dans les manufactures, leur subordination à l'entrepreneur, un modèle qui valorise mécanisation, spécialisation et production de masse. Nombre de notables lyonnais estiment qu'il mérite d'être testé dans le domaine de la fabrication des soies. C'est d'ailleurs une évolution qu'ont déjà encouragée les Anglais, qui, inspirés des arguments de l'école ricardienne\*, ont aboli en 1824 et 1826 les *Spitalfield Acts*, exposant sans protection leurs soyeux aux chocs de la concurrence internationale. Ce modèle ne règle-t-il pas le problème récurrent de l'organisation de la fabrique en mettant entre les mains des seuls authentiques producteurs, les marchands-fabricants, l'expertise des adaptations nécessaires aux nouvelles lois de l'économie? Ne constitue-t-il pas le moyen de s'opposer à un déclin que rend inéluctable le caractère brouillon, bruyant, daté, de son organisation actuelle? Ne permet-il pas surtout, estiment les nouvelles élites économiques et politiques de plus en plus orléanistes de la ville, de freiner les revendications démesurées, tant sur le plan économique, que civil ou politique, des chefs d'atelier et compagnons? Une fraction de l'opinion lyonnaise va estimer que croissance industrielle et nouvelles lois de l'économie de marché ne peuvent être que fortement pénalisées par les régulations démocratiques expérimentées jusque-là dans le régime dispersé de la fabrique. Une foule d'arguments sera avancée, pointant le fait que dans la fabrication de la soie, seuls les marchands et les compagnons sont des producteurs, les chefs d'atelier n'étant que des intermédiaires nuisibles, des parasites; que la voix donnée aux ouvriers – des prud'hommes à la presse – a favorisé leur insubordination et leur refus de tout sain principe d'ordre industriel; que l'écoute puis la satisfaction de leurs principales revendications en termes de salaire, de santé, d'éducation, de loisir les a conduits à exagérer leurs attentes et les a distraits des véritables contraintes économiques de la croissance. De là, estiment ces notables, la nécessité d'accélérer pour la fabrication des soies le passage à la manufacture concentrée en sapant l'ancienne organisation de la fabrique. Ce discours ne pouvait naturellement pas être entendu par les chefs d'atelier qui, rappellera Jules Favre en 1834, jouissaient alors « d'une indépendance morale dont aucune autre ville manufacturière ne saurait donner une idée<sup>25</sup> », et qui, par la bouche de l'un d'entre eux se présentaient comme les « jardiniers libres<sup>26</sup> » du vaste et fertile champ

---

25 Jules Favre, *De la coalition des chefs d'ateliers de Lyon*, Lyon, Louis Babeuf, 1834, p. 10.

26 Pierre Charnier, cité par Fernand Rude in *L'Insurrection lyonnaise de novembre 1831*, op. cit., p. 141.

de la fabrique. Ces chefs d'atelier vont donc développer une argumentation tout autre. C'est, selon eux, de l'amélioration et de l'extension des procédures démocratiques issues de la vie des métiers que dépendront la survie et l'adaptation de la fabrique à l'environnement industriel moderne. Les canuts vont aussi expliquer que santé, éducation, bien-être sont des droits prévus par la Constitution, tout autant que des conditions favorables à une croissance économique fonctionnant sous un tel régime industriel. Mais, instruits par les régulations antérieures de la fabrique, ils vont aussi ne pas basculer vers la chimère d'une dévolution entièrement démocratique des revenus, positions et emplois. Attentifs à ce qu'un environnement démocratique apporte au fonctionnement d'une économie, ils le seront tout autant aux conséquences politiques bénéfiques qu'a fait constamment surgir leur régime régulier de transactions économiques dans le cadre du métier. Un régime qui, d'abord, met en présence et en contact des acteurs d'un même monde, d'un même rang : n'insiste-t-on pas, continûment, sur le fait que les fabricants d'aujourd'hui étaient hier encore des chefs d'atelier? Comment pourrait resurgir ici une nouvelle aristocratie? Il n'existe point à Lyon, va noter un observateur, « cette espèce de hiérarchie industrielle, dont le manufacturier, souvent millionnaire, et l'ouvrier sont les deux extrêmes<sup>27</sup> ». Ce régime laisse alors espérer que les écarts – tant de revenus que de rangs ou de responsabilités – entre les acteurs de la fabrique vont pouvoir être contrôlés, discutés, négociés raisonnablement dans le cours des déséquilibres qui paraissent caractériser la vie industrielle. Un régime qui invite dès lors aussi tous ses acteurs à imaginer ensemble et de façon continue les moyens de surmonter des conflits de nature divisible<sup>28</sup> – le temps des guerriers et peut-être des prêtres est passé –, permettant ainsi de régler les différends et de vider les querelles : d'arriver ainsi à maintenir et renouveler la coopération économique entre tous les acteurs tout en tissant patiemment du lien politique. Dans la conjoncture des

---

27 Charles Beaulieu, *Histoire du commerce, de l'industrie et des fabriques de Lyon depuis leur origine jusqu'à nos jours*, Lyon, 1838.

28 Instruit notamment par ses études sur le développement économique, Hirschman a relevé que l'un des ingrédients les plus intéressants des sociétés pluralistes de marché résidait sans doute dans la fréquence et l'ubiquité de ses conflits, des conflits de type non divisible. Il résume son enseignement sur ces conflits en trois propositions :  
« – Ils se produisent à une fréquence considérable et revêtent une grande diversité de formes.  
« – Ils sont en majorité de type divisible et se prêtent donc au compromis et à l'art de la négociation.  
« – Du fait de ces deux caractéristiques, les compromis trouvés n'entretiennent jamais l'idée ni l'illusion qu'il s'agit de solutions définitives ». Albert Hirschman, *Un certain penchant à l'autosubversion*, op. cit., p. 359.

lendemains de 1830, autorités et négociants estiment, en bref, qu'il faut *dissoudre* la fabrique dans le cours naturel de l'évolution industrielle; les canuts pensent, au contraire, que la fabrique présente une *solution* originale mêlant opportunément l'économique et le politique, solution qui mérite d'être expérimentée à un niveau plus général.



Cette *solution*, ses composants, ses dosages et ses applications, sera au cœur de l'économie politique que vont développer les canuts entre 1831 et 1835. Nous étudierons cette économie politique telle qu'ils la présentèrent dans les pages de leurs journaux, notamment le premier d'entre eux, *L'Écho de la fabrique*. À Paris, immédiatement après les Trois Glorieuses, une première presse ouvrière, éphémère, était apparue signalant la volonté qu'avaient alors les travailleurs de se doter d'une parole<sup>29</sup>; mais c'est à Lyon que l'essai est véritablement transformé pour donner naissance à une expérience pérenne. Là, expliquant que «la publicité a toujours été l'effroi de l'oppresseur, l'arène de l'équité, la garantie du faible<sup>30</sup>», les canuts créent leur propre organe, un hebdomadaire, *L'Écho de la fabrique*. Durant une cinquantaine de mois, les chefs d'atelier et ouvriers en soie vont s'entendre, s'informer, débattre, prendre voix dans leur journal, semaine après semaine, pour tenter d'adapter le régime complexe de la fabrique lyonnaise à l'évolution industrielle en cours, de manière à préserver leur autonomie et leur liberté : pour cela, Antoine Vidal, Joachim Falconnet, Marius Chastaing, Joseph Bouvery, Michel-Marie Derrion, César Bernard, d'autres encore, vont débattre dans les pages de *L'Écho* de «l'association industrielle» et de «l'enseignement mutuel», tenir la chronique des séances du conseil des prud'hommes, s'informer des nouvelles panacées saint-simoniennes, républicaines ou fouriéristes, développer leurs réflexions sur «l'économie sociale», présenter leurs poèmes, chansons et charades, multiplier les conseils pratiques, dans le domaine de «l'hygiène» aussi bien que dans celui de la «jurisprudence usuelle», proposer des «lectures prolétaires», croiser le fer avec les journaux rivaux, notamment *Le Courrier de Lyon*, organe de la préfecture.

---

29 Jacques Rancière et Alain Faure (éds.), *La Parole ouvrière*, Paris, La Fabrique, 2007.  
30 *L'Indicateur. Journal industriel de Lyon*, n° 1, 21 septembre 1834.

Nous étudierons donc cette économie politique telle qu'elle se présente dans les quelque trois mille pages de la première presse canuse entre octobre 1831 et septembre 1835. Le support est-il adéquat? Deux rapides précisions doivent être apportées. En premier lieu, il faut insister sur le fait que cette littérature procède de plusieurs signatures; toutefois, si les profils diffèrent – négociants, chefs d'atelier, politiques, lettrés –, la plus grande partie d'entre eux demeure liée de façon vitale à la fabrique; et, par ailleurs, dès que le journal s'éloignera trop de son objet, de fortes forces de rappel issues de la fabrique, le mutuellisme au premier chef, le replaceront dans la direction adéquate. Ce qui n'empêchera pas cette tribune, et c'est là l'un de ses principaux intérêts, de faire entendre de proche en proche des voix discordantes sur les enjeux économiques ou politiques. C'est donc, en quelque sorte, une intention, mais résultant d'arbitrages et de choix collectifs continus qui va s'exprimer dans le journal<sup>31</sup>. En second lieu, le journal est-il alors, plus que les pamphlets, brochures, essais, le bon endroit pour relever l'opinion économique et politique des canuts? La réponse est assez claire : les travaux récents ont montré qu'il s'agissait alors de la naissance de la presse et que ce média était certainement le moyen le plus neuf, le plus révolutionnaire de prendre voix<sup>32</sup>; par ailleurs, ce premier XIX<sup>e</sup> siècle voyait s'affirmer une conception neuve des rapports entre le public et la science. Le public devait recueillir l'avancée des connaissances, mais tout autant y participer<sup>33</sup>. Et ici, la presse avait encore à jouer un rôle capital. Lorsque, en octobre 1832, l'imprimeur et éditeur lyonnais Louis Babeuf, petit-fils du célèbre Gracchus, lance à Lyon le *Journal des intérêts moraux et matériels*, il peut écrire : «Le principal avantage dont on fasse honneur à la presse, c'est de porter rapidement et malgré les distances, à la connaissance de tous les hommes, ce qui se découvre d'utile, ce qui s'imagine d'ingénieux, ce qui se passe d'intéressant dans toutes les parties civilisées du globe [...]. Toute découverte est transmise à l'instant à ceux qui peuvent en profiter, tout perfectionnement dans un art quelconque parvient à ceux qui pratiquent cet art [...]»; en

---

31 Sur cette question de l'intentionnalité, voir les développements récents dans Jacques Guilhaumou, *Discours et événement. L'histoire langagière des concepts*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2006, chapitre I, p. 82-85 notamment.

32 Christophe Charle, *Le Siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, Le Seuil, 2004. Concernant la situation lyonnaise, voir ici Jeremy Popkin, *Press, Revolution and Social Identities in France 1830-1835*, University Park, The Pennsylvania State University Press, 2002.

33 Bernadette Bensaude-Vincent, «A Genealogy of the Increasing Gap Between Science and the Public», *Public Understanding of Science*, vol. X, 2002, p. 99-113.

un mot, tous profitent à leur gré de ce que chacun a pensé, dit, trouvé, essayé, inventé ou amélioré. Ainsi, les préjugés disparaissent, les idées fausses ne peuvent prendre aucun empire [...]. Ainsi la société humaine marche dans une prospérité toujours croissante. C'est la presse qui a produit tout ce bien; elle est la raison de cette progression, le foyer de cette lumière, le pivot de ce grand mouvement, le lien qui unit tous les hommes en une véritable association, en une communauté d'efforts et d'intérêts, de travaux et de produits<sup>34</sup>. » À Lyon, les quelque trois mille pages de *L'Écho de la fabrique* et de ses concurrents et successeurs des années 1834-1835 contiennent donc la majeure part de l'expression canuse de cette époque. Une expression informée et critique, qui s'emploiera à expérimenter une économie politique originale, bien différente de celle que l'on présente alors dans les autres pans, y compris radicaux ou républicains, de la presse lyonnaise de l'époque.



Trois périodes, marquant trois étapes de cette réflexion économique et politique, peuvent être distinguées dans le journal.

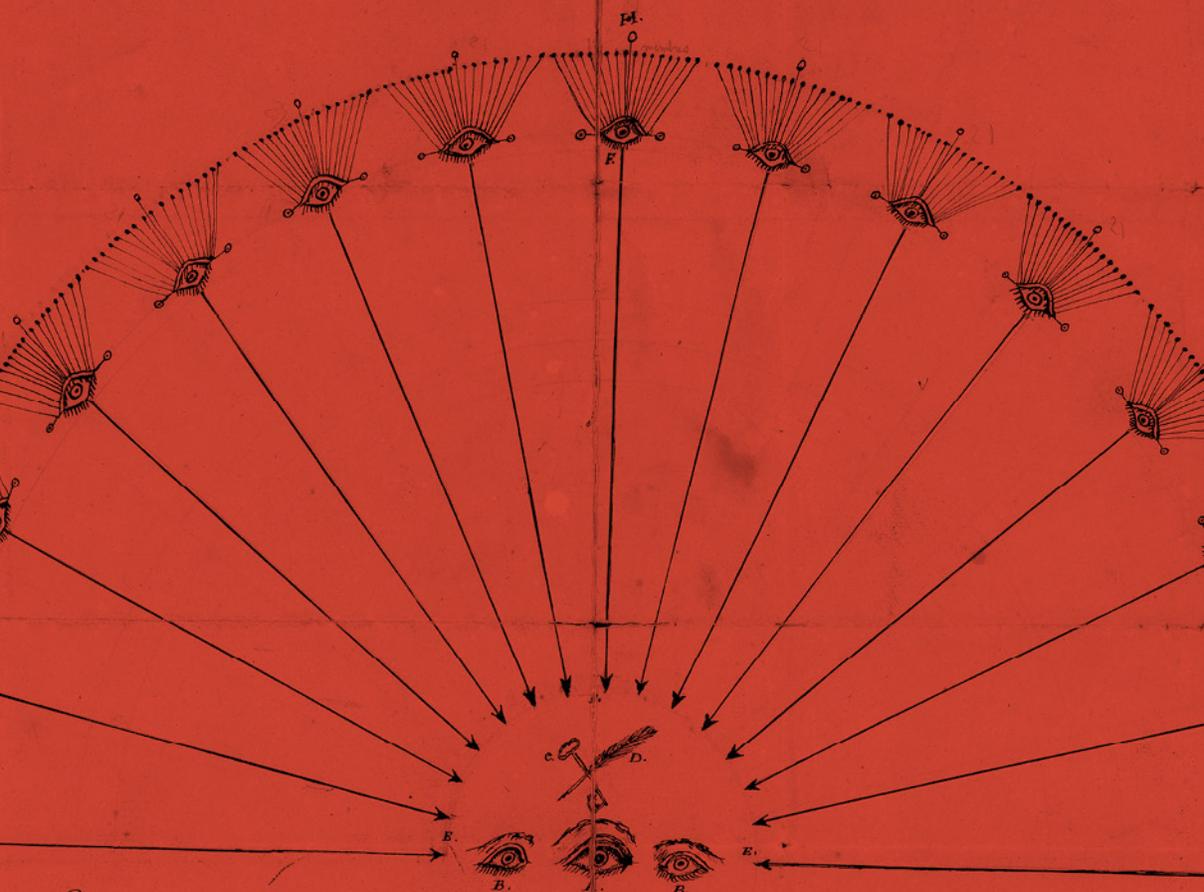
La première période coïncide avec la ligne adoptée par son rédacteur en chef, Antoine Vidal. Cette période va de la naissance de cette presse (octobre 1831) au décès de Vidal durant l'été 1832. Elle est inaugurée par les manifestations autour du tarif et par l'insurrection de novembre 1831 et se clôt peu après les journées de juin 1832. Malgré l'insurrection, à cause de l'insurrection, l'espoir affleure alors que l'industrie (l'économie) peut solder le problème du politique. L'industrialisme saint-simonien dans la version libérale qu'en propose à Lyon Barthélemy Arlès-Dufour laisse entrevoir un monde, un globe, simplement accaparé par l'administration des choses. L'économie est naturellement un domaine de consensus qui expulse conflit, violence et bellicisme, et où naissent morale et religion des temps nouveaux. Les canuts, attentifs, critiques, seront un temps convaincus par une doctrine exaltant le rôle des producteurs, les créditant de la morale des temps nouveaux. Mais cette version de l'industrialisme les inquiétera aussi assez vite par ses accents naturalistes et par la conception hiérarchique du politique qui s'en dégageait.

---

34 Louis Babeuf, « Présentation », *Journal des intérêts moraux et matériels*, octobre 1831, p. 2.

La deuxième période débute avec l'installation de Marius Chastaing à la tête de *L'Écho de la fabrique* et se prolonge une année, jusqu'à son remplacement en août 1833. Au plan national, cette période, inaugurée par la tentative avortée d'insurrection à Paris en juin 1832, marque un raidissement très net du régime de Juillet et une accélération de la répression contre les sociétés et organes républicains. Cette période est donc beaucoup plus politique, dominée par la conscience des antagonismes ; désormais, c'est le déficit démocratique qui est pointé par l'opinion radicale et républicaine et, à sa suite, la presse ouvrière lyonnaise. Si le développement est entravé, c'est essentiellement en raison d'institutions politiques déficientes. Leur remplacement et la mise en place d'un régime républicain conduiront automatiquement à un développement plus harmonieux. Dans les pages de *L'Écho de la fabrique*, Chastaing va s'inspirer du républicanisme et de la réflexion sur l'association que développent alors notamment Jean Reynaud et Pierre Leroux dans leur *Revue encyclopédique* et montrer que ce républicanisme s'articule naturellement avec l'économie politique de Jean-Baptiste Say, à la fois théoricien du nouveau monde industriel libéral, mais aussi auparavant idéologue et républicain. Les institutions républicaines enveloppent ici l'économie de marché. Mais là encore, les canuts, en partie et momentanément convaincus, pourront au final se révéler perplexes : concernant aussi bien ces fameuses lois de l'économie politique que concernant les instances politiques chargées de les contrôler, que, enfin, de l'articulation précise entre lois économiques et autorité politique.

La troisième période, qui entoure la seconde insurrection et annonce le crépuscule des libertés inaugurées en juillet 1830, période sans doute la plus intéressante, enregistre l'implosion de la presse ouvrière. *L'Écho de la fabrique*, désormais repris en main par le mutuellisme, se voit concurrencé par *L'Écho des travailleurs* que lancent Joachim Falconnet et surtout, une nouvelle fois, Marius Chastaing. Après la seconde insurrection (avril 1834), *L'Indicateur* et la *Tribune prolétaire* vont reproduire la scission jusqu'à l'automne 1835 et la promulgation des lois d'exception. Dans cette période plus fragmentée, plusieurs voix se heurtent, mais la ligne mutuelliste l'emporte assez nettement. Le politique et l'économique sont articulés de façon plus subtile. La doctrine qui, au final, convainc les chefs canuts, c'est celle de Charles Fourier dont les épigones locaux, Jacques Rivière cadet et Michel-Marie Derrion, vont développer les conséquences pratiques. Des avancées plus pragmatiques s'observent alors sur des chapitres majeurs : l'association et la grève, les femmes, les coopératives de consommation.



Plan figuré de la 1<sup>re</sup> organisation du mutualisme, projetée en 1826. 27  
 Approuvé par les 108 premiers mutualistes, le 30 mars, 1828.

Explication des figures

- A. Directeur.
- B. 3<sup>es</sup> Directeurs } Bureau-Central.
- C. Secrétaire.
- D. Trésorier.
- E. 12 chefs de congrès qui vont aux comités des bureaux centraux pour le grand conseil.

} Grand-  
-conseil



- F. Chefs de congrès dans les départements.
- G. Secrétaires-congrès.
- H. Suppléants secretsaires congrès.
- I. Secrétaire aux congrès.

Charrier  
 Directeur 1827, jusqu'en 6 avril 1828

Nota ce fut le 6 avril que la petite congrégation se réunis contre la première organisation établie dans toute sa force. B...  
 lequel seul la lutte dirigée contre eux il crut et put de se battre et s'éloppera que le fléau le plus glacial et persista dans une  
 nation compléte mais la satellite de B... se réunirent aussitôt et s'organiserent le mutualisme sur des bases calquées  
 congrégation, ce qui les détermina à lui donner le nom de devoir-mutuel, et par ce changement de dénomination il leur  
 1828

## CHAPITRE 1

# Une « feuille tout industrielle » (octobre 1831- juillet 1832)

---

L'insurrection de novembre 1831, ses signes avant-coureurs, son déroulement et ses retombées immédiates accompagnèrent toute la première période du journal des canuts. L'explosion fit forte impression partout, en France et en Europe, tant elle semblait inaugurer une ère d'antagonismes radicalement nouveaux. Un mois après l'insurrection, François René de Chateaubriand portait un regard à la fois nostalgique et admiratif sur les canuts vainqueurs à Lyon et administrateurs exemplaires de la cité durant les combats. Chateaubriand estimait qu'il était dangereux de minorer ces événements sous le prétexte qu'ils n'avaient apparemment pas de contenu politique évident et ne constituaient qu'une révolte, aux origines seulement économiques et sociales; cet « ordre établi dans le désordre par les ouvriers, notait le vicomte, annonçait la fin d'une société et le commencement d'une autre société<sup>1</sup> ». Pourtant, loin d'être un surgissement, l'explosion de 1831 n'était pas si inédite qu'on a pu le dire. Jean Jaurès, par exemple, mentionnant le long passé de « perpétuels froissements » entre classes, notera dans son *Histoire socialiste de la Révolution française* qu'à Lyon, dès la période révolutionnaire, « [...] c'était dans une sorte de champs clos que se rencontraient et se heurtaient les intérêts<sup>2</sup> » des négociants et des

---

1 François René de Chateaubriand, *Revue européenne*, 20 décembre 1831.

2 Jean Jaurès, *Histoire socialiste de la Révolution française*, vol. I, Paris, Éditions sociales, 1969, p. 168.

canuts. Mais justement ces rencontres plus ou moins heurtées dans le cadre des relations «industrielles» n'avaient pas été sans profits et avaient permis l'élaboration d'un espace de transactions indissolublement économiques et politiques qui s'était lentement stabilisé depuis le tournant 1800. La période précédant immédiatement novembre 1831 n'avait fait ici qu'affirmer les tendances; des solidarités étaient nées ou s'étaient définitivement affirmées avec la naissance puis l'affirmation du mutuellisme; l'économie lyonnaise avait enregistré plusieurs bifurcations importantes, avec l'extension et la diversification des marchés, le déclenchement d'une crise économique nouvelle par sa violence et sa généralité entre 1827 et 1832, et l'adaptation rapide du métier Jacquard aux activités de la fabrique<sup>3</sup>; le paysage politique, surtout, avait changé, les Trois Glorieuses favorisant l'éclosion et le progrès de nombre de libertés civiles et politiques fondamentales. L'évolution des mentalités allait alors être, à Lyon, plus rapide encore qu'ailleurs : ici, en très peu de mois voire en quelques semaines, les choses allaient suffisamment évoluer pour que les «industriels» – tous ceux qui travaillaient, produisaient et se différenciaient donc des oisifs –, puissent commencer à s'identifier au peuple souverain et comprendre que l'association, à la différence de la corporation, était peut-être l'expression, moderne, de l'idée de liberté<sup>4</sup>. Ce qui domina alors la première période du journal des canuts fut le thème de «l'industrie»; l'inspiration saint-simonienne fut centrale, mais les journalistes travaillèrent constamment cette source théorique pour l'adapter à la situation de la fabrique.

### **Naissance de L'Écho de la fabrique**

Dans les deux ans qui suivirent la Révolution, l'article 7 de la nouvelle charte d'août 1830 – «Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions en se conformant aux lois. La censure ne pourra jamais être rétablie» – était mis à profit par les Lyonnais. En quelques mois, un véritable champ journalistique apparaissait où toutes les opi-

---

3 Tisserand et mécanicien, Joseph Marie Jacquard (1752-1834), combinant des découvertes antérieures, avait mis au point entre 1801 et 1806 un métier à tisser semi-automatique. L'innovation, bien sûr, était ici plus le fruit d'un milieu que d'un seul inventeur. Au milieu des années 1830, près de 30000 métiers Jacquard battaient à Lyon.

4 Sur cette évolution très rapide, voir l'article déjà mentionné de W. H. Sewell ainsi que son ouvrage, *Gens de métier et révolutions, le langage du travail de l'Ancien Régime à 1848*, Paris, Aubier, 1983.



La Grand-Côte et les Pierres plantées, sur la colline de la Croix-Rousse, hauts lieux de l'insurrection de 1831. Dessin par Joannes Drevet in Josse (Auguste Bleton, pseud, Monsieur Josse) *À travers Lyon*. Lyon, Dizain et Richard, 1889. Bibliothèque municipale de Lyon, 101785

nions, représentées, s'affrontèrent<sup>5</sup>. Alors que *Le Précurseur* (libéral puis de plus en plus républicain) existait déjà depuis cinq ans, durant l'été 1831, allaient être lancés *Le Cri du peuple* (légitimiste) et *La Glaneuse* (républicaine), *Le Courrier de Lyon* (orléaniste) apparaissant un peu plus tard. Ce fut le 30 octobre 1831 que parut le premier numéro de *L'Écho de la fabrique*, en pleine bataille du tarif. En cet automne 1831, les canuts, laminés par la baisse du prix des façons, exigeaient une intervention et un accord commun sur un prix minimal. Rien de révolutionnaire d'ailleurs dans cette demande; depuis longtemps, et plus encore depuis l'installation des prud'hommes à Lyon en 1806-1807, ce genre d'accord collectif participait à la vie normale de la fabrique. En octobre 1831, ce tarif, discuté et négocié collectivement par les chefs d'atelier et

---

5 Voir ici Jeremy Popkin, *Press, Revolution and Social Identities in France 1830-1835*, op. cit.

les négociants, en présence du préfet Louis Bouvier-Dumolart<sup>6</sup>, allait être affiché, repris et publié dans le premier numéro de *L'Écho de la fabrique*. Mais, de façon sans doute paradoxale pour les ouvriers qui venaient de vivre et participer aux journées de juillet, cet accord allait être immédiatement dénoncé par les autorités, au nom même du nouveau principe de liberté. Les négociants se dérobaient immédiatement et, de son côté, le gouvernement de Casimir Perier<sup>7</sup> insistait sur le caractère seulement indicatif du tarif. Ces reculs, de nombreuses provocations allaient mettre une vingtaine de jours plus tard le feu aux poudres. Du 21 au 23 novembre 1831, la ville se soulevait et les canuts obligeaient la troupe à faire retraite. Durant une dizaine de jours, Lyon allait être aux mains des insurgés qui, à la stupéfaction générale, administrèrent fermement la cité avant de la remettre aux mains des autorités<sup>8</sup>. C'est dans ce contexte que commença à paraître le journal des canuts.

Dans les derniers jours d'octobre avait été diffusé le *Prospectus* du journal, rédigé par Joachim Falconnet. Chef d'atelier, proche du Devoir mutuel, il méditait, semble-t-il, la création d'un tel organe depuis les toutes dernières années de la Restauration. Il allait être le premier gérant du journal appelant à son côté, en tant que rédacteur en chef, Antoine Vidal. Au printemps suivant, élu prud'homme chef d'atelier, Falconnet, voulant éviter les cumuls, allait abandonner la place de gérant à Vidal. Ce dernier apparaît alors comme le personnage central de la première période du journal. Une rapide recension montre d'ailleurs qu'il signa entre octobre 1831 et juillet 1832 plus de soixante-dix pièces dans *L'Écho* – articles, chansons, courtes notes, biographies. Vidal présentait un profil tout à fait original; né à Ganges en 1796, ce protestant avait fui sa région lors de la violente réaction ayant suivi 1815 et il avait trouvé refuge à Lyon, y exerçant le métier de tulliste. Mais Vidal était également reconnu pour ses talents littéraires mis au service de

- 
- 6 Louis Bouvier-Dumolart (1780-1855), haut fonctionnaire sous l'Empire avait été nommé préfet du Rhône en mai 1831. Considéré comme fautif pour avoir couvert de son autorité les tarifs d'octobre, il sera remplacé au lendemain de l'insurrection. Il publiera pour sa défense plusieurs brochures dont *Relation de M. Bouvier du Molart, ex-préfet du Rhône, sur les événements de Lyon*, Lyon, Bureau du journal du commerce, 1832.
  - 7 Casimir Perier (1777-1832) avait succédé à Jacques Laffitte à la tête du gouvernement de Louis-Philippe en mars 1831. Son arrivée sanctionnait l'échec du parti du « mouvement » et la victoire du parti de la « résistance » favorable à une interprétation minimale des libertés nouvelles et au rétablissement de l'ordre.
  - 8 Sur cet événement majeur la référence demeure l'ouvrage de Fernand Rude, *L'insurrection lyonnaise de novembre 1831 : le mouvement ouvrier à Lyon de 1827 à 1832*, op. cit., chapitres v à ix.

# L'ÉCHO DE LA FABRIQUE,

Journal

DES CHEFS D'ATELIERS ET DES OUVRIERS EN SOIE.

..... De tous les temps  
Les petits ont pâti des sottises des grands.  
LAFONTAINE.

## PROSPECTUS.

Depuis bien des années la Manufacture d'étoffes de soie de Lyon éprouve des baisses successives dans ses prix de fabrication, et une augmentation progressive de peines et de travaux dans la main-d'œuvre.

Cet état de détresse, fruit de la cupidité et de l'égoïsme des chefs de commerce, se fait généralement sentir et au-dedans et au-dehors : la voix publique réclame hautement un autre ordre de choses, puisqu'il est démontré, par des tableaux qui ne peuvent être contestés, que, quelles que soient l'activité et la parcimonie du maître-ouvrier, il ne peut se précautionner contre les temps de disette et les variations du prix des façons; que même il ne peut se procurer le strict nécessaire.

Des êtres destinés à une vie aussi laborieuse devraient avoir au moins la certitude qu'on n'abusera pas davantage de leur misère pour l'aggraver encore; et cette certitude, ils ne peuvent l'obtenir que de l'autorité publique, et du droit d'y recourir lorsqu'on est injuste envers eux. Il y a des abus dans cette partie industrielle, et des abus sans nombre; il ne s'agit plus seulement aujourd'hui d'en prévenir de nouveaux, mais bien de faire cesser ceux dont on est déjà victime depuis trop long-temps.

Sans défense jusqu'à ce jour contre les menées du commerce, en butte aux brutalités, aux injustices criantes de certains de MM. les négocians dont on n'ignore ni la condition primitive, ni le marchepied qui les a aidés à se hisser sur des coffres-forts immenses, les infortunés ouvriers ont choisi, pour arme défensive de leur droits, la publicité. Par-là, ils se proposent de faire connaître avec précision et franchise à une population de plus de 150,000 âmes, dont ils sont la majeure partie, la cause du malaise général dont souffre cette même population, et les moyens

d'établir un équilibre qui, sans léser les intérêts généraux des chefs de fabrique, apporterait une amélioration dans le sort de ceux qui sont sous leur dépendance.

C'est dans cet unique but qu'un journal par actions, spécialement consacré à la manufacture d'étoffes de soie et de toutes les industries qui s'y rattachent, paraîtra tous les Dimanches, à dater du 5<sup>o</sup> octobre prochain.

Quelques écrivains nous ont promis leur concours pour donner à cette noble entreprise tout l'intérêt dont elle est susceptible.

Ce Journal, de 8 pages in-4°, imprimé sur même papier et même caractère que le présent prospectus, comprendra dans chaque Numéro un article d'histoire de la fabrication de la soierie, toutes les découvertes utiles qui y ont trait, tous les griefs imputés aux divers chefs de commerce et appuyés de preuves authentiques, les débats détaillés de tout ce que les séances des prud'hommes offriront de plus piquant, quelques articles de localité, et enfin une colonne d'annonces pour les insertions de tout ce qui peut intéresser la fabrique des étoffes de soie, au prix de 10 c. la ligne.

Nous invitons ceux de MM. les chefs d'ateliers ou ouvriers qui auraient des renseignements quelconques sur les diverses parties de cette industrie, à vouloir bien les faire parvenir au Bureau du Journal, place Neuves-des-Carmes, n° 14, à l'entresol.

### PRIX DE L'ABONNEMENT.

payable d'avance :

1 fr. 25 c. pour un mois;

5 fr. pour trois mois;

6 fr. pour six mois,

Et 11 fr. pour l'année.



Prospectus de *L'Écho de la fabrique*, octobre 1831.

Bibliothèque municipale de Lyon

**Édition**

Fablyo, Lyon

[www.editions-fablyo.fr](http://www.editions-fablyo.fr)



Fablyo

**Conception graphique**

Olivier Umecker

**Adaptation numérique**

Cecilia Gérard

ISBN : 978-2-492385-05-6

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

AUCUNE PARTIE DE CE LIVRE NE PEUT ÊTRE  
REPRODUITE SOUS QUELQUE FORME OU PAR QUELQUE  
MOYEN ÉLECTRONIQUE OU MÉCANIQUE QUE CE  
SOIT, Y COMPRIS DES SYSTÈMES DE STOCKAGE  
D'INFORMATION OU DE RECHERCHE DOCUMENTAIRE,  
SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE L'ÉDITEUR.

Au lendemain des Trois Glorieuses de juillet 1830, les canuts créent leur propre organe, un hebdomadaire, *L'Écho de la fabrique*. Durant une cinquantaine de mois, semaine après semaine, les chefs d'ateliers et ouvriers en soie, vont s'entendre, s'informer, débattre pour tenter d'adapter la communauté complexe d'ateliers composant la Grande Fabrique à l'évolution industrielle en cours, et ainsi préserver leur autonomie et leur liberté. Ces acteurs de la Fabrique vont, en effet, refuser une expertise économique et politique

qui, sous couvert de concurrence internationale et d'essor technologique, tente alors de leur dicter que les régulations démocratiques expérimentées précédemment dans le système de la Grande Fabrique sont désormais obsolètes ; que, évolution économique oblige, ces chefs d'ateliers doivent accepter d'être délocalisés vers les campagnes et rassemblés dans les manufactures concentrées où leur travail sera désormais rythmé par un triple impératif industriel : spécialisation, concentration et hiérarchisation. Contre cette expertise, les canuts vont donc prendre voix, s'insurgeant en novembre 1831 et en avril 1834, mais expliquant aussi dans leurs journaux que les régulations collectives imaginées dans leur économie d'atelier sont politiquement cruciales, mais aussi économiquement efficaces.

# Les Canuts



ou la démocratie turbulente  
Lyon, 1831-1834

---

**Ludovic Frobert** est Directeur de recherche au CNRS (TRIANGLE et Maison française d'Oxford). Il a récemment publié *Le solitaire du ravin. Pierre Charnier (1795-1857) prud'homme tisseur et canut* (avec George Sheridan, ENS-Éditions, 2014), *Introduction à Albert Hirschman* (avec Cyrille Ferraton, La Découverte, 2017) et coordonné, avec Clément Coste et Marie Lauricella, *De la République de Constantin Pecqueur, 1801-1888* (Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2017).



Fablyo

WWW.EDITIONS-FABLYO.FR